

Magasin de Pianos de Junius Hart, COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

AMUSEMENTS.

COCHRANE'S CE SOIR. OLYMPIA OPERA CO., FRA DIAVOLO.

TULANE. BERTHA GALLAND. THE PRIDE OF JENNICO.

GRAND OPERA HOUSE. NASHVILLE STUDENTS. GIDEON.

CRESCENT. RUSCO & HOLLAND. NASHVILLE STUDENTS.

Academy of Music. CHEMINS DE FER. ILLINOIS CENTRAL.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Memphis, Vicksburg, Baton Rouge.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes No 1 fast line, No 2 limited.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes No 1 limited, No 2 limited.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Texas et Mexique, California.

TEXAS AND PACIFIC.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Fort Worth and Texas, Fort Allen Local.

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Du depot de la Queen and Crescent.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Alger, Tous les jours excepté dimanche.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Alger, Tous les jours excepté dimanche.

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Alger, Tous les jours excepté dimanche.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

Table with 2 columns: Destination, Time. Includes Tons les jours excepté dimanche.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES - Jules H. Cauffield à Marie Martin; Henry Arnould à Catherine Vitran.

NAISSANCES - Mmes J. C. Barbara, un garçon; M. H. Grabenkamp, un garçon.

DECES - Jeanne Marquet, 3 mois; 1363 Annette, M. D. Hogan, 71 ans.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

La succession de D. W. Williams vs Helena Ruab - réclamation de \$25 sur un loyer.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin. Comparutions: Emile Mercier, Fred Gebbauer.

PROCES EN DOMMAGES.

La Compagnie d'Express du Texas réclame à la Compagnie d'Express Wells Fargo \$500,000 de dommages pour rupture de contrats.

ET DEMANDE UN REGLEMENT DE COMPTES ET DES REMBOURSEMENTS.

Plusieurs liquidataires et actionnaires de la Compagnie d'Express du Texas, ont entamé des procédures hier devant la Cour de Circuit des Etats-Unis.

COUR D'APPEL.

La Cour d'appel a rendu hier matin les arrêts suivants: Refus de nouvelles auditions de Lehman, Stern & Cie vs L. & N. RR. Co.

OTIS MANF'G CO. vs FISHER LUMBER CO. - Jugement confirmé.

CHARLES LOUQUE vs C. J. HEBERT; RATKINS BANKING CO. vs R. ODOM.

OTIS MANF'G CO. vs FISHER LUMBER CO. - Jugement confirmé.

J. A. Maxwell vs W. C. Dotterer, receveur de la N. O. & Western R. R. Co. - verdict du jury et jugement amendés.

Peter O. Peterson vs Mme Even et époux - affaire renvoyée à la cour inférieure.

Par le juge H. L. Dufour. Succession de Bertrand Astugues, renvoyée à la cour inférieure.

Miss Kate L. Jourdan vs H. H. Barland - Jugement confirmé.

Rosetta Gravel Paying & Improvement Co. vs James A. Troy - Jugement confirmé et affaire renvoyée à la cour inférieure.

Cour Criminelle.

Le juge Chrétien a refusé hier une nouvelle audition de cause à Jacob Pink, condamné il y a quelques temps pour avoir recélé des objets volés.

Les avocats de Fink, MM. Henriques et Dunn, ont demandé leur démission sur une information dans les procédures de la cour. Ils prétendaient que le procès aurait dû s'instruire devant la section de la cour que le sort aurait désigné.

Le juge Chrétien n'entendant pas de cette oreille, a décidé qu'il n'y avait pas eu information; vu les circonstances et a maintenu le verdict de condamnation.

Le juge Baker a, lui aussi, refusé de nouvelles auditions de causes à Louise Penniston et à Lee C. Bright, tous deux condamnés pour vols.

FAITS DIVERS.

Les impressions de la Ville. Les impressions de la ville seront probablement adjudgées au Daily States, celui des journaux publiés en langue anglaise, qui a offert de les faire au plus bas prix.

Quatre journaux ont soumis des prix: le Times-Democrat, le Daily States, le Daily Item et le Telegram.

Il y a eu cinq crises: c'est à la dernière que le States a été le seul à soumettre les prix que voici: pour le carré de dix lignes, en long premier, 38c; en brève, 54c; en nonpareille, 37c. La ville, dans l'avis qu'elle a publié, se réserve le droit d'accepter l'une quelconque des offres ou de les recuser toutes.

L'eau d'Abita est la meilleure. Pourquoi? Abita veut dire santé.

Le testament de Mme Newcomb ouvert à la Cour.

Le testament de Mme Josephine Louise Newcomb, la fondatrice de l'Ecole Sophie Newcomb à la Nouvelle-Orléans, a été présenté hier à la Cour des Preuves, par M. James McConnel.

En voici les dispositions: S'achant combien est incertaine la vie, je, Josephine Louise Newcomb, veuve de Warren Newcomb, écris ici mes dernières volontés testamentaires.

J'ai résidé au cours des dernières années dans diverses villes, mais ai été ma résidence permanente à la Nouvelle-Orléans, parce que j'y suis avec intérêt les progrès du "H. Sophie Newcomb Memorial College", un département de l'université Tulane de la Louisiane que j'ai fondé et qui a été nommé en l'honneur et pour perpétuer la mémoire de ma fille bien-aimée.

J'ai entière confiance que les administrateurs du Fonds d'éducation Tulane continueront à consacrer la propriété que j'ai déjà donnée et que je puis plus tard donner, au développement présent et futur du département de l'Université connue sous le nom de H. Sophie Newcomb Memorial College, qui absorbe toutes mes pensées et qui m'est si cher.

Je n'ai aucun héritier forcé, aucune dette et annule ici tous mes testaments de dates antérieures.

Je fais par le présent les legs suivants: Au cimetière Greenwood, une corporation organisée en vertu de la clause 298me des lois de l'Etat de New York, adoptée en 1888, la somme de deux mille dollars (2,000) pour l'entretien des terrains Nos 17,036 et 17,037, et c'est mon désir qu'à ma mort mes restes y soient déposés à côté des restes des êtres chers qui y reposent.

Alice Bowman, de la Nouvelle-Orléans, Lnc, cinq mille dollars (\$5,000).

A William Robertson, de Charleston, Caroline du Sud, mille dollars (\$1,000).

A l'exception des legs spéciaux ci-dessus déclarés, je légue aux Administrateurs du Fonds d'éducation Tulane de la Nouvelle-Orléans, toute ma propriété foncière, mobilière et mixte que je possède actuellement ou que je posséderai à ma mort; et à cette fin, je nomme ici lesdits Administrateurs du Fonds d'Education Tulane mes légataires universels.

Je nomme mon cousin et ami, Joseph A. Hincks, et mon ami B. B. Dixon, exécuteurs de mes dernières volontés, et leur donne possession de mon bien sans exiger d'eux aucune caution.

J'ai écrit en entier et signé ce testament, l'expression de mes dernières volontés, à la Nouvelle-Orléans, Lnc., le 12 mai 1898.

Josephine Louise Newcomb.

Mort de M. M. D. Lagan. Hier est mort à la Nouvelle-Orléans, un homme des plus honorablement connus dans notre monde commercial et dans la politique, M. Mat D. Lagan.

M. Lagan a succombé à un mal dont il était atteint depuis de longs mois et qui l'avait complètement rongé. Il était Irlandais de naissance, mais était venu en Amérique dès son enfance. C'est à la Nouvelle-Orléans que s'éleva la plus grande partie de son existence. Il s'établit dans les affaires et par un labeur opiniâtre et honnête, parvint à fonder une maison qu'il dirigea jusqu'au jour où il se vit forcé de se retirer de la vie active.

M. Lagan était un de ces tempéraments ardents, enthousiastes. Ses intérêts commerciaux ne l'absorbaient pas au point de le laisser indifférent à la chose publique. Il se mêla de politique, et fit partie du conseil municipal sous l'administration du général Behan; il en était même un des membres les plus marquants. Plus tard, M. Lagan fut envoyé à la Chambre des Représentants du Congrès et y fit bonne figure.

Des obsèques auront lieu ce matin, à onze heures.

Cain aux prises avec la justice. Le nommé Charles Gordon Cain, sur lequel pèse une accusation de bigamie, a été conduit hier devant la Première Cour de Police Correctionnelle pour se défendre d'une seconde accusation formulée contre lui, d'obstruction d'argent sous de fausses représentations.

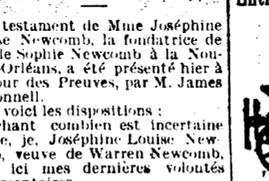
Cain, raconte M. Daniel G. Gillette, de la maison Chamberlain & Gillette, de San Antonio, Texas, s'est présenté à son bureau, à San Antonio, le 16 mars dernier, et sur des lettres de recommandation de la maison Post & Bowles et de messieurs bien connus, a obtenu de lui de l'emploi en qualité d'agent de sa maison.

Cain s'entendit avec M. Gillette pour représenter M. Chamberlain & Gillette à Corsicana, et se fit avancer par M. Gillette la somme de trente-cinq dollars pour couvrir ses frais de voyage.

Cain disparut et Gillette n'entendit plus parler de lui jusqu'au jour où il apprit qu'il était à la Nouvelle-Orléans aux prises avec la justice.

Cain, connu aussi sous le nom de Mason, s'est fait marier à Mile Emma Sampson sachant qu'il ne le devait pas, c'est à dire qu'il était marié en Georgie.

JOHN BONNOT



Entrepreneur de pompes funèbres. Raoul Bonnot, Directeur.

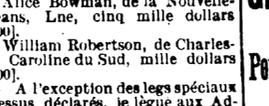
No 628 RUE STE-ANNE. Téléphone No 408.

F. Laudumiey & Co. Limited.



Pompes Funèbres. 1108 et 1112 Nord Remparts.

G. MOTHE & CO., ENTREPRENEURS. 817 RUE TOULOUSE.



JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY. Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1308 Avenue Nord Remparts.

AVIS SPECIAL. ROBINSON et BEAUREGARD. Huiles et Terres Rizières, BUREAUX A Beaumont, Texas, et Bâtisse Hennes, Nouvelle-Orléans.

PETITES ANNONCES. AGENCE à primer - \$500,000 à prêter sur hypothèque foncière de 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e.

— Comme vous le pensez bien, monsieur le docteur, elle n'a donné que d'excellents renseignements. — Mais pour l'enfant ? — Elle a dit la vérité; qu'en effet vous gardiez depuis quelques mois ce petit auprès de vous, accomplissant ainsi une belle œuvre de charité. Et cet homme n'a pas annoncé qu'il reviendrait ? — Non... La voisine ne m'en a pas parlé, en tout cas. — C'est singulier. — Peut-être est-ce quelqu'un qui s'intéresse à mam'zelle Jeanne ? — Cela se pourrait. De nouveau Henri tressaillait. Il n'avait point songé à cela. Et pourtant cette proposition de la concubine était très planifiable. Mais — fut-ce mystérieuse intuition, fut-ce hasard — il revint aussitôt à la première probabilité. A son père. Qui sait s'il n'allait pas paraître dans la journée, lui dire qu'enfin il pardonnait, qu'il cessait de le rendre responsable d'une faute — oh ! légère — que sa mère avait commise mais si durement expiée. Avez quelle ivresse il se jetterait dans ses bras ! Et comme la morte, le haut, serait heureuse, elle aussi ! A cette pensée, son visage, assombri tout à l'heure, se rassérénait.

La mère Biré demanda encore: — A propos, monsieur le docteur, comment va notre petit Armand ce matin ? Il paraît qu'il était un peu souffrant, hier soir. — Oh ! ce n'était rien. Avant de sortir, je l'ai examiné. Il dormait tranquillement. — Tant mieux. — Ça nous avait tracassé la nuit, Joseph et moi, quand Pierre, en allant vous chercher nous a dit qu'il avait comme la fièvre. — C'est qu'on l'aime bien ce cher rubin-là, savez-vous ? La bonne femme est une légère hésitation, puis ajouta: — J'ai reçu une lettre de mam'zelle Jeanne. Elle va revenir. — Je le sais. — Comment, monsieur le docteur, vous le savez ? — Parfaitement. — Elle vous a donc écrit aussi, à vous dernièrement ? — Oui. — Comme elle va être heureuse, la pauvre mam'zelle, de trouver son enfant bien portant, ne boitant pas du tout. — Ah ! il n'y a pas à dire, c'est un miracle, un vrai miracle que vous avez accompli là ! — Elle vous devra une fière chandelle, cette petite ! C'est ce que je lui répète dans toutes mes lettres. — Vous correspondez donc fréquemment avec elle ? — Asses souvent, oui. Par exemple, des épitres bien drôlement tournées. Je n'ai guère

usé mes jupes sur les bancs des écoles, moi. Enfin je crois que je me fais tout de même comprendre. Et je suis bien sûr qu'elle est rûdement contente, mam'zelle Jeanne, quand elle décroche les enveloppes de la mère Biré. — C'est toujours par des nouvelles du petit que je commence. Et je lui dis comme il est gentil, comme il trotte et comme il commence à parler. — C'est vrai aussi qu'il est rûdement mignon ? Tenez, y'a qu'hier Rosalie le sortait un peu. Elle a passé devant la loge... Mon homme, qui était là, s'est approché pour embrasser Armand. Et voilà-t-y pas qu'il a dit le petit montard ? — Hé... Zoseph... bonjour Zoseph... — Un grand personnage... quoi... Comme ça passe, le temps, tout de même ! Sur ce mot, Henri quitta la concierge, remonta à son appartement. En gravissant l'escalier il se répétait: — Mon père ici... Serait-il possible ? Sur les palier de cris joyeux lui parvinrent. On jouait derrière la porte. Sans nul doute, l'enfant s'amusait avec Rosalie. En effet, le docteur entendit tout à coup la douce voix de la concubine qui se faisait enfantine, mélangée, pour dire: — Oh ! le charmant petit

n'ange ! Il sourit au bon Dieu. Il est tenté... Monsieur Armand... et tout à l'heure on lui rapportera quelque chose... Le médecin ouvrit. Dans l'antichambre l'enfant courait après un gros ballon. Quand il aperçut Henri il se précipita au-devant de lui, gentiment. Le docteur le prit, le souleva dans ses bras. — Bonjour, petit, s'écria-t-il. Et l'embrassa... Ces baisers qu'il accordait ainsi au petit Armand lui produisaient toujours une émotion qu'il ne pouvait maîtriser. A certains jours il évitait de le câliner... Mais à d'autres, c'était pour lui un plaisir étrange fait à la fois de douceur et d'amertume. L'enfant le regardait de ses grands yeux doux et noirs au fond desquels une gravité trop précoce se lisait. Des cheveux très sombres et très fins, frisaient déjà sur sa tête. Les traits étaient délicats, mais régniers. Le visage restait pâle encore, mais non de cette pâleur livide de certains enfants malades. — Allons, dites bonjour, monsieur, fit la vieille bonne en branlant un peu la tête avec un geste d'autorité. Le petit garçon la regarda d'abord. Puis il reporta son regard sur Henri qui le tenait toujours, et distinctement articulés: — Zour... bon... sour...

Mais Rosalie: — Ah ! le beau mignon... d'une intelligence... qu'en lui remontre plus tard aux plus savants... Ça se voit dans ses yeux... — Puis il a dit bonjour mais ce n'est pas tout. Il prononce encore d'autres mots. Et se tournant vers lui: — Allons, monsieur, allons ! Machinalement, l'enfant zézaya: — Papa... maman !... En l'entendant, le cœur du jeune docteur se serra instinctivement. Papa... Il murmurait ce mot, le pauvre enfant, et peut-être que jamais il ne le connaîtrait son père. Celui-ci, implacable comme l'avait été son père à lui, renouait, par fol et tout antêtement à toute une vie de bonheur. Ah ! comme il fallait qu'il fut aveugle pour s'obstiner ainsi dans son erreur, pour ne pas deviner dans celle qu'il maudissait l'héroïque dévouement, la sublime abnégation ! Dans son malheur même, le jeune homme l'envia. Car il était aimé, lui, bien aimé malgré tout. Aimé de Jeanne... Il frissonna. Ses mains nerveusement se raidirent, ses doigts se contractèrent. Et l'enfant qui tenait encore est un cri de douleur. Déjà Rosalie s'inquiétait:

— Qu'a-t-il ? Pourquoi a-t-il pleuré ? — Ce n'est rien, murmura le docteur, un peu honteux, je l'ai serré par mégarde. Il le déposait sur le parquet. Se baissant, la vieille femme lui tendit les bras. L'enfant s'y précipita. Alors Henri annonça: — La maman va bientôt revenir. Rosaline dressa l'oreille. Elle n'ignorait point qu'Armand était le fils de cette jeune ouvrière qui avait voulu se suicider et que M. Lipyra avait sauvée. Celle-ci avait disparu au milieu de circonstances assez mystérieuses. Souvent, elle avait entendu de ce sujet certains propos méchants que les domestiques de ses locataires voisins échangeaient entre eux. Le dévouement du médecin pour ce pauvre petit semblait louche. Bien des gens ne croient pas à la générosité... à celle que ne guide aucun intérêt, aucun calcul. La pensée s'orienta vers le mal. Certains ne se gênaient pas pour alléguer que la petite concubine avait dû payer le docteur... de l'ane ou de l'autre façon... pour qu'il se dévouât ainsi. Le contraire n'était guère naturel, guère admissible. D'autres supposaient que la jeune fille devait déjà connaître M. Lipyra avant de venir s'installer dans

cette maison et insinuaient que peut-être entre le médecin et l'enfant il y avait un lien étroit, peu difficile en somme à préciser. Rosalie, qui n'ignorait ni la noblesse de sentiments ni la noblesse d'âme de son jeune maître, se fâchait tout rouge quand de tels propos arrivaient à ses oreilles. La mère Biré, elle aussi, les avait surpris parfois, et vertement elle avait "cloué le bec", comme elle disait, à ceux qui en étaient les auteurs. Cela la mettait également hors d'elle-même ! Fallait-il être méchante et aimer la calomnie pour faire de pareilles suppositions, pour affirmer de telles énormités. Ah ! que le monde était donc mauvais ! Mais les médisants n'en continuaient pas moins à jaser. A continuer.